

Biotope

22 boulevard Maréchal Foch
BP58 - 34140 Mèze
Tel : 04 67 18 67 77
siegesocial@biotope.fr



ABBAYE DE VALMAGNE

1139

Abbaye de Valmagne,
34560 Villeveyrac
Tél : 04 67 78 06 09
rdallaines@valmagne.com
phdallaines@orange.fr

À Mèze, le 9 octobre 2023

À l'attention de Monsieur Michel PERRET

Objet : Dépôt du dossier de Demande d'agrément du SNC de l'Abbaye de Valmagne, communes de Villeveyrac et Montagnac (34)

Monsieur,

Nous avons l'immense plaisir de vous transmettre avec la présente un dossier de demande d'agrément pour la création d'un Site Naturel de Compensation localisé dans la plaine de Villeveyrac, dans le département de l'Hérault.

Ce dossier est porté, depuis janvier 2020, par la Famille d'Allaines, propriétaire depuis 8 générations de l'abbaye cistercienne de Valmagne, et l'entreprise Biotope, spécialisée en écologie depuis 30 ans. Impliqués de façon active sur le territoire de Thau et du littoral du Languedoc, Biotope et la famille d'Allaines, comprennent que les dispositifs en place de protection de la biodiversité ne permettent pas de stopper l'érosion de la biodiversité face aux pressions anthropiques. Ils perçoivent aussi la nécessité d'une plus grande appropriation de ces sujets par les acteurs et élus locaux et de mobiliser les propriétaires fonciers. Ce constat les a donc amené à s'engager, à prendre action pour concevoir un projet de compensation par l'offre qui pourra contribuer à freiner l'érosion de la biodiversité en réalisant des opérations de restauration et de gestion sur les milieux naturels dégradés au sein des 360ha de la propriété privée de la famille d'Allaines.

En créant ce SNC, ils voient l'opportunité de mobiliser les forces vives locales, de créer des emplois pour faire aboutir un projet commun de territoire de protection de l'environnement, de mise en valeur du terroir local, du patrimoine paysager et historique, de développement des pratiques agricoles vertueuses et durables.

Ce projet a été présenté :

- Au secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, à la Banque de France et aux services de l'Etat, DREAL Occitanie et DDTM de l'Hérault, dans le cadre de visites sur site en mars et avril 2023 ;
- Au Ministère de la transition écologique et de la cohésion du territoire, l'OFB, le MNHN et l'INRAE lors d'une réunion le 22 mai 2023 à Paris Nanterre.



Nous remercions les personnes rencontrées pour leur écoute attentive et les conseils promulgués. Ils ont contribué à faire progresser notre dossier et à le rendre plus robuste.

Le dossier zippé transmis comprend les documents suivants :

- La présente lettre
- Le dossier technique d'agrément et ses annexes.

Cordialement

Anne-Lise MELKI, Directrice Générale de Biotope

Pour ordre Mathias PRAT



Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre par téléphone au : 06 24 47 75 57 ou par courriel almelki@biotope.fr ou mprat@biotope.fr